



Rapport Annuel 2009

Le Conseil d'administration

Président

Sheila Montney

Vice-Président

Doug Momotiuk

Ancien Président

Chris Kenopic

Secrétaire

Frank Folino

Trésorier

Martin Bergevin

Membre en général

Chrissie Montgomery

Notre Mandat

Affiliée à la Fédération Mondiale des Sourds, notre mandat est de protéger et promouvoir les droits, besoins et préoccupations des personnes Sourdes au Canada qui utilisent comme moyen de communication principal la langue des signes.

Contacteur L'ASC

Suite 203, 251 rue Bank
Ottawa, Ontario
K2P 1X3

TTY (613) 565 - 8882
Voix (613) 565 - 2882
Fax (613) 565 - 1207
Courriel: info@cad.ca
www.cad.ca

No. Charitable 10807 5003 RR0001

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASC 2008-2009

Soumis par Sheila (née Carlin) Montney, présidente

Quand je contemple tout ce que le conseil d'administration de l'ASC a fait en 2008-2009, je suis heureuse que nous ayons travaillé si fort sur tant d'enjeux. Voici quelques faits saillants. ·

- 1. Service de Relais Canada** — Le Service de Relais Canada a présenté ses recommandations au CRTC en novembre et attend la décision au sujet du service de relais vidéo national. Nous savons combien vous avez été patients et nous en sommes très reconnaissants.
- 2. Championnats mondiaux d'hockey sur glace et de curling des Sourds** — le Conseil désire féliciter le comité organisateur des championnats à Winnipeg du 10 au 18 avril 2009. Veuillez agiter les mains en leur honneur! L'ASC a offert la nourriture à la fête de reconnaissance des bénévoles qui ont travaillé si fort pendant les championnats.
- 3. Réunion des présidents** — L'ASC a invité les présidents des organisations provinciales à une réunion en mars 2009 afin de discuter de la structure de l'ASC, préparer l'assemblée générale annuelle et évaluer deux projets. Nous avons proposé d'appeler ces réunions le « Conseil des représentants » à l'avenir. Cette suggestion sera soumise à un vote à l'AGA.
- 4. Projet des femmes Sourdes** — Condition féminine Canada a approuvé le financement du projet. L'avis de poste à pourvoir a été distribué. On donnera plus d'information à l'AGA.
- 5. Rallye national pour l'éducation des Sourds** — Je désire rappeler à toutes les organisations provinciales que la journée du Rallye national pour l'éducation des Sourds sera le vendredi 25 septembre 2009. Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec Chrissy Montgomery ou Sheila Montney.
- 6. Mauvais traitements des enfants sourds dans les écoles au Canada** — le conseil de l'ASC a reçu un avis juridique au sujet de cette grave situation. Nous avons aidé des organisations provinciales à traiter avec les médias.
- 7. Musée canadien des droits de la personne** — Doug Momotiuk et moi avons participé à plusieurs réunions avec le Conseil des Canadiens avec déficiences au sujet du musée et de son accessibilité. Notre objectif est de nous assurer que le musée sera totalement accessible aux personnes sourdes et aux personnes sourdes et aveugles.

8. **Atelier sur les organismes de bienfaisance** — Scott Simser a fait le tour du Canada pour animer des ateliers sur les règlements relatifs aux organismes de bienfaisance. Agitez les mains en l'honneur des efforts qu'il a faits pour s'assurer que toutes les organisations provinciales comprennent les règlements.

9. **Adhésion à la Fédération mondiale des Sourds (FMS)** — Le conseil de l'ASC a exprimé ses réserves relativement à la nouvelle structure d'adhésion et de cotisations de la Fédération. Malheureusement, le conseil d'administration de la Fédération a rejeté nos observations et nous a dit que pour changer les choses il nous faudrait présenter une motion officielle à la prochaine assemblée générale en 2011.

10. **Jeunesse Sourde canadienne** — Maud Girault est la nouvelle présidente. Elle travaille fort avec son conseil d'administration pour établir des objectifs pour les jeunes et l'organisme. Leur prochain projet est de recruter des participants pour le camp des jeunes de la Fédération qui se tiendra en Norvège en août 2009.

11. **Congrès canadien des Sourds** — le prochain congrès aura lieu à Vancouver. Nous recevrons des détails au sujet de cet événement bientôt. Diane Unterschultz est notre agente de liaison entre l'ASC, le CCDS et le congrès 2010.

Je désire remercier les administrateurs pour leur travail ardu, leur participation aux discussions par courriel et leur participation à plusieurs activités au nom de l'ASC.

J'agite également les mains en direction de Jim Roots, Evelyne Gounetenzi, Scott Wood, et Julie Cormier pour reconnaître les merveilleux efforts qu'ils font pour s'assurer que l'ASC soit bien reconnue partout au Canada

Merci de l'accueil que vous avez fait au CA dans votre province et de nous avoir donné l'occasion de travailler avec vous. Nous sommes toujours ouverts à écouter vos commentaires et vos suggestions.

RAPPORT DU DIRECTEUR EXÉCUTIF 2008-2009

Financement

Les deux ans que nous avons passés en attente anxieuse se sont enfin terminés avec l'octroi par le gouvernement fédéral d'une subvention d'exploitation de trois ans (2009-2010, 2011-2012). Des sources internes au gouvernement m'ont dit que la ministre des Ressources humaines a été fort impressionnée par la puissance de l'appui de la communauté Sourdes pour le programme de financement. Nous avons recueilli 100 lettres de soutien lors du Congrès canadien des Sourds 2008!

Projets

Conformité aux règlements relatifs au secteur des organisations caritatives pour les personnes handicapées — Scott Simser a dirigé plus de 50 ateliers et cours de formation à travers le pays, y compris le Grand Nord, pour aider les organismes de Sourds et de personnes handicapées comprendre et appliquer les règlements relatifs aux organismes caritatifs. Le projet visait les organisations qui étaient déjà enregistrées comme organismes de charité.

Alliance pour le travail de la jeunesse (WAY) — Un projet très réussi mené par Thérèse Girault qui a dirigé des ateliers et des dialogues au café pour les jeunes Sourds à travers le pays. Nous avons participé à la création de Jeunesse Sourde du Canada, parrainé de nombreux jeunes au Camp du leadership de la jeunesse Sourde du Canada, et travaillé pour choisir les délégués à la section jeunesse de la FMS en 2011.

Femmes Sourdes — Il a fallu beaucoup de temps pour obtenir la signature du secrétariat à la Condition féminine à l'accord de contribution, mais ce projet a maintenant reçu son financement et peut s'activer. Il fournira des séances de formation des formateurs dans le but de renforcer la sensibilisation des femmes Sourdes ainsi que leurs stratégies et leur participation à la communauté.

Régime enregistré d'épargne-études — Le projet sur les REÉÉ s'est terminé en automne 2008. Malgré les difficultés causées par le roulement de personnel, le projet a réussi à communiquer aux parents Sourds, aux jeunes Sourds et aux parents non-sourds d'enfants Sourds l'importance des REÉÉ et la facilité de le faire croître avec de petits versements.

Perspectives Sourdes sur le vol d'identité et le piratage — Il s'agit d'un nouveau projet qui débutera le 1er juillet pour se prolonger pendant neuf mois. Il traitera des enjeux très importants du vol d'identité, des fraudes et canulars informatiques et des menaces à la vie privée par Internet.

Service de relais vidéo

Nos plus sincères remerciements à Henry Vlug pour les longues heures qu'il a données pour la participation de l'ASC à la bataille pour le SRV! Henry nous a aidés à rédiger plusieurs commentaires et papiers officiels pour le CRTC (Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes) pendant l'année et a assisté pendant

deux semaines à Gatineau aux audiences du CRTC où se faisaient des présentations du public.

Présentement, nous attendons toujours la décision du CRTC sur le SRV. Dès qu'elle sera annoncée, nous passerons à l'étape suivante de la mise en place du SRV au Canada... mais nous ne connaissons pas la nature de cette prochaine étape avant d'avoir reçu l'annonce du CRTC.

Site web

Nous avons apporté plusieurs améliorations au site Web de l'ASC et diminué le temps de réponse aux courriels adressés au site Web ou à <info@cad.ca>. Malheureusement, le site Web manque toujours de ressources y compris une pénurie d'argent et de personnel pour faire des blogs vidéo. En outre, nous avons dû fermer le site pendant presque trois mois parce qu'il avait été corrompu par un puissant virus juste avant les fêtes de Noël.

Statistiques Canada

Vous vous souviendrez qu'en décembre 2007 et en janvier 2008, Statistiques Canada avait publié des données bizarres sur le nombre de personnes Sourdes et sur l'utilisation des langues des signes au Canada. Après 23 ans d'essais d'éducation par la douceur, l'ASC s'est fatiguée et a décidé de déposer une plainte relative aux droits de la personne.

J'ai rencontré en médiation des agents de StatsCan et leurs avocats avec un médiateur professionnel nommé par la Commission canadienne des droits de la personne. Des mois de négociation par courriel ont suivi cette rencontre. Je suis sûr que nous verrons de véritables changements dans le Recensement du Canada de 2011.

Le Fonds canadien pour l'éducation des Sourds (FCES)

Le conseil d'administration du FCES (qui est sous le contrôle de l'ASC) a approuvé le financement par le Fonds des frais juridiques d'une enfant Sourde qui réclamait le droit d'étudier à la Sir James Whitney School For the Deaf à Belleville, Ontario. Cette enfant est Sourde des points de vues culturels et linguistiques, mais sa surdité est située dans le cerveau plutôt que dans les nerfs auriculaires. En conséquence, cela n'est pas toujours relevé par les examens d'audiologie. Certains examens dénotent une audition normale, d'autres une profonde surdité. Le gouvernement de l'Ontario considère les examens audiologiques comme étant le facteur le plus important pour décider d'accepter un enfant dans une école pour les Sourds. C'est pourquoi il continue à rejeter la demande de cette enfant.

L'audience du tribunal aura lieu à la mi-juin et je pourrai donc donner des nouvelles à l'AGA. Toutes les parties souhaitent que cette question soit résolue avant le début de l'année scolaire en septembre.

Si nous avons gain de cause, nous irons porter le combat dans d'autres provinces. Chacun sait que les gouvernements provinciaux cherchent à « affamer les écoles pour les Sourds jusqu'à la mort » en envoyant autant d'enfants Sourds que possible dans les écoles régulières. Nous pouvons les empêcher de le faire en les obligeant à changer leurs critères d'admission aux écoles pour les Sourds.

**L'ASSOCIATION DES SOURDS
DU CANADA**

**États Financiers
Exercice Terminé le 31 mars 2009**

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Nous avons vérifié le bilan de l' Association des Sourds du Canada au 31 mars 2009 et les états des revenus et dépenses et de l'évolution des actifs nets de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l' Association. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

À l'exception de l'explication dans le paragraphe ci-dessous, notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l' assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d' inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Comme en est le cas pour plusieurs organismes de bienfaisance, l'Association tire des revenus des campagnes de souscription et des dons lesquels l'intégralité n'est pas sensible à une vérification satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ses revenus a été limitée aux montants comptabilisés dans les livres de l'Association et nous avons été incapables d'établir si des redressements auraient pu s'avérer nécessaires aux revenus, excédent des revenus sur les dépenses, actifs courants et actifs nets.

À notre avis, à l'exception de l'effet des redressements, si aucun aurait pu s'avérer nécessaires, si nous aurions été capables de vérifier l'intégralité des revenus des campagnes de souscription et des dons tels que mentionnés au paragraphe ci-dessus, ces états financiers donnent à tous égards importants, une image fidèle de la situation financière de l' Association au 31 mars 2009, ainsi que les résultats de son exploitation pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

**COX, MERRITT & CO. LLP
COMPTABLES AGRÉÉS**

Le 27 mai 2009

L'ASSOCIATION DES SOURDS DU CANADA

**Bilan
Au 31 mars 2009**

	2009	2008
ACTIF		
Courant		
Encaisse	136 295	- \$
Valeurs mobilières (Note 3)	240 393	232 612
Subventions et legs à recevoir	101 740	142 854
TPS à recevoir	5 235	4 249
Frais payés d'avance	3 935	8 291
	487 598 \$	388 006 \$
PASSIF		
Courant		
Banque endettement	- \$	718 \$
Ligne de credit (Note 4)	-	14 250
Comptes à payer et frais courus	13 390	12 798
Contributions reportées - projets (Note 5)	142 390	36 489
	155 780	64 255
ACTIFS NETS		
Non-restreints	172 055	168 204
Restreints		
Fond canadien pour l'éducation des Sourds (Note 6)	159 763	155 547
	331 818	323 751
	487 598 \$	388 006 \$

Engagements (Note 7)

Au nom du Conseil

_____ Administrateur _____ Administrateur

L'ASSOCIATION DES SOURDS DU CANADA
État des revenus et dépenses
Exercice terminé le 31 mars 2009

	2009	2008
Revenus		
Dons	101 158 \$	100 352 \$
Développement des ressources humaines	150 000	150 000
Organisme affilié	4 283	3 440
Revenus de placement	5 639	3 601
Membres	642	1 092
Consultations	16 060	14 987
Fonds canadien pour l'éducation des Sourds (Note 6)	4 216	4 649
Projets (Note 5)	592 894	474 395
	874 892	752 516
Dépenses		
Frais bancaires et intérêts	2 329	3 197
Centre de Culture Sourd	10 000	10 000
Camp Jeunesses du Canada	-	1 500
Consultations	7 768	3 987
Campagne de souscriptions	30 071	34 418
Assurances	4 585	4 357
Postes et fret	1 086	762
Réunions et déplacement	13 719	13 362
Bureau	6 266	4 418
Cotisations - organismes	3 186	3 093
Impressions	510	656
Honoraires professionnels	14 921	17 137
Publicité	1 407	1 406
Loyer	190 496	25 716
Salaires et bénéfices	150 126	159 628
Télécommunications	3 592	1 167
Traduction	2 851	5 524
Congrès Mondiale des Sourds	-	6 370
FMS - réunions et déplacements	1 148	-
FMS - Section des jeunes - dépenses	-	578
Projets (Note 5)	594 211	476 538
	866 825	773 814
Excédent des revenus sur les dépenses (dépenses sur les revenus) avant autre revenus	8 067	(21 298)
Autres dépenses		
Perte sur financement de projet "Pont des Signes"	-	(36 589)
Excédent des revenus sur les dépenses	8 067	(57 887) \$

L'ASSOCIATION DES SOURDS DU CANADA

**État de l'évolution des actifs nets
Exercice terminé le 31 mars 2009**

	Restreints	Non-restreints	2009	2008
	(Note 6)			
Solde, début de l'exercice	155 547 \$	168 204 \$	323 751 \$	381 638 \$
Excédent des revenus sur les dépenses (dépenses sur les revenus	4 216	3 851	8 067	(57 887)
Solde, fin de l'exercice	159 763 \$	172 055 \$	331 818 \$	323 751 \$

L'ASSOCIATION DES SOURDS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers Exercice terminé le 31 mars 2009

1. Exploitations

L'Association des Sourds du Canada est l'organisme national des consommateurs sourds pour la recherche, l'information et l'action communautaire. Son mandat est de protéger et promouvoir les intérêts et besoins des canadiens qui sont sourds.

L'organisme a été incorporé au fédéral, sans capital-actions, en 1948. L'Association est inscrite comme association philanthropique et il est exempté d'impôts sur le revenu par la section 149(1)(f).

2. Conventions comptables importantes

(a) Constatation des revenus

L'organisme suit la méthode du report pour comptabiliser ses contributions. Les contributions restreintes sont comptabilisées durant l'exercice dans lequel les dépenses associées sont encourues. Les contributions non-restreintes sont comptabilisées lorsqu'elles sont reçues où deviennent des montants à recevoir si ces montants peuvent être raisonnablement estimés et le recouvrement raisonnablement assuré.

Les revenus de placements sont comptabilisés comme tels lorsque gagnés.

(b) Immobilisations

Les catégories importantes des immobilisations de l'Association sont l'équipement de bureau et les ordinateurs. Ces actifs ne sont pas comptabilisés car l'information financière n'est pas aisément disponible. Tous les actifs se trouvent au bureau de l'Association et la durée économique est estimée à 8 ans pour l'équipement de bureau et à 1 an pour les ordinateurs.

(c) Valeurs mobilières

Les titres négociables sont classifiés comme étant "maintenus jusqu'à maturité" puisque l'association a autant l'intention que la capacité de maintenir les investissements jusqu'à maturité. Les titres négociables "maintenus jusqu'à maturité" sont mentionnés au coût.

(d) Matériaux et services contributés

Les matériaux et services contributés sont comptabilisés à la valeur marchande et sont comptabilisés seulement si autrement ils auraient été achetés. Durant l'exercice, l'Association a reçu des services contributés s'élevant à \$ ZERO (2008 - \$ ZERO).

L'ASSOCIATION DES SOURDS DU CANADA

Notes afférentes aux états financiers Exercice terminé le 31 mars 2009

3. Valeurs mobilières

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
Non-restreintes:		
Certificats d'investissement garantis aux taux annuel d'intérêt de 2,225% à 4,0% et échéant d'octobre 20098 à l'aout 2010	101 596 \$	85 386 \$
Obligations d'épargne commerciales	-	12 097
Encaisse	481	1 029
Restreintes: (Note 6)		
Certificats d'investissements garantis, avec taux d'intérêt variant de 1,5% à 4% et échéant de l'octobre 2009 à juillet 2010	138 316	134 100
	240 393 \$	232 612 \$

4. Ligne de Crédit

L'Association a négocié pour obtenir une ligne de crédit de \$20 000, qui est protégée par une entente générale de sécurité qui couvre tous les atouts. L'Association a retiré ZERO \$ (2008 - 14 250\$) avec intérêt - prime plus de 1.5% - datant du 31 mars 2009.

5. Contributions reportées - projets

Ces montants représentent des fonds de projets non-utilisés reçus durant l'exercice courant où aux cours des exercices antérieurs.

Projet	Reportées 2008	Recettes	Excédent des dépenses Dépenses	sur les revenus	Reportées 2009
ATJ	-	181 292	181 292	-	-
Condition féminine 390	-	145 000	2 610	-	142
REEE	36 489	106 395	144 038	1 154	-
ARC	-	242 759	242 760	1	-
Accommodations	-	20 000	20 000	-	-
SCP	-	3 349	3 511	162	-
	36 489	698 795	594 211	1 317	142 390

Le revenu total gagné pendant l'année était 592 894 \$ (2008 - 474 395 \$).

L'association a reçu toutes les contributions au projet mentionnées ci-haut du gouvernement.

6. Actifs nets restreints - Fond canadien pour l'éducation des Sourds

Le fond canadien pour l'éducation des Sourds (le "fond") a été établi en 1940 avec le but principal de créer un fonds pour bourses d'étude en contribuant aux frais de scolarité des étudiants sourds après le secondaire. L'Association des Sourds du Canada ("L'Association") a administré le fonds jusqu'au milieu des années 1970, au moment où le fonds a été reorganisé comme société indépendante.

L'Association a reacquis le contrôle du fonds en 2003 afin de pourvoir de l'aide financière aux efforts proactifs avec le but d'améliorer la qualité, l'accessibilité et la responsabilité de l'éducation concernant les sourds au Canada.

La valeur marchande des certificats d'investissement garantis et les intérêts courus à recevoir des actifs nets restreints du fonds général est 138 316 \$ (2008 - 134 100 \$).

Le fonds a gagné des revenus de placement s'élevant à 4 216 \$ durant l'exercice (2008 - 4 649 \$).

7. Engagements

L'Association loue ses bureaux selon un contrat de location - exploitation se terminant le 31 mai 2010; le montant minimum de loyer annuel à payer est 26 221 \$.

L'association a engagé \$50 000 par-dessus cinq années pour subventionner le Centre de Culture Sourd. Depuis le 31 mars 2009, l'association a payé \$40 000 de l'engage.

8. Instruments financiers

L'administration croit que la valeur comptable de l'encaisse, subventions et legs à recevoir, valeurs mobilières, TPS à recevoir, et comptes à payer et frais courus et des contributions reportées, se rapproche à la juste valeur marchande étant donné l'échéance à court terme de ces items.

9. État des flux de trésorerie

Ces états financiers n'incluent pas un état des flux de trésorerie car un tel état n'ajouterait aucun renseignements significatif supplémentaire.

10. Les figures comparatives

Les figures comparatives de 2008 ont été reclassifiées afin d'être conformes à la présentation adoptées pour 2009.

MEMBRES AFFILIÉES COMPLÈTES

L'ASC voudrait remercier nos membres affiliées complètes pour votre appui:

ALBERTA ASSOCIATION OF THE DEAF

ASSOCIATION ONTARIENNE DES SOURD(E)S FRANCOPHONES

BRITISH COLUMBIA ASSOCIATION OF THE DEAF

DEAFNESS ADVOCACY ASSOCIATION NOVA SCOTIA

NEWFOUNLAND AND LABRADOR ASSOCIATION OF THE DEAF

MANITOBA DEAF ASSOCIATION

ONTARIO ASSOCIATION OF THE DEAF

SASKATCHEWAN DEAF ASSOCIATION

SOCIÉTÉ CULTURELLE QUÉBÉCOISE DES SOURDS

